

Les députés cubains étudient individuellement l'avant-projet de réforme de la Constitution



La Havane, 19 juillet, (RHC).- Les commissions permanentes de l'Assemblée Nationale siègent aujourd'hui au Palais des Congrès de La Havane. Les élus cubains étudient individuellement l'avant-projet de réforme de la Constitution avant les débats en séance plénière après-demain.

Cette étude qui prendra fin demain a commencé hier par la présentation de l'avant-projet rédigé par une commission réunissant des experts et des députés avec à la tête Raul Castro, premier secrétaire du Parti Communiste de Cuba.

Ce mercredi, les commissions permanentes ont abordé des questions concernant le fonctionnement interne et les activités correspondant au second semestre de cette année.

Par ailleurs, le ministère des Finances et des Prix a présenté devant la commission des questions économiques un rapport sur l'exécution du budget de l'État 2017. Cette commission et celle des questions constitutionnelles et juridiques doivent élaborer sur cette base un document qui sera présenté samedi en séance plénière de la session d'été de l'Assemblée Nationale.

L'avant-projet comprend 124 articles, divisés en 11 titres, 24 chapitres et 16 sections. Les fondements politiques de l'État socialiste et révolutionnaire restent invariables et on y rajoute à ses fins essentielles, la promotion du développement durable assurant la sécurité individuelle et collective, le travail en faveur d'un grand niveau d'égalité et de justice sociale et la préservation des réussites de la Révolution, entre autres.

Maître Rufina Hernandez, juge du Tribunal Suprême Populaire et vice-présidente de la Société des Sciences Pénales a participé à la rédaction de l'avant-projet de la Constitution. Dans des déclarations exclusives à Radio Havane Cuba, elle a signalé:

«C'est très important pour nous les Cubains car nous sommes attelés en ce moment à un processus de perfectionnement de tout l'ordre juridique en partant de la Constitution. Pour nous, ce serait très important de voir dans la Constitution un reflet des principes fondamentaux qui régissent le droit au procès équitable et des garanties dont jouissent les citoyens. »

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/167216-les-deputes-cubains-etudiant-individuellement-lavant-projet-de-reforme-de-la-constitution>



Radio Habana Cuba